

Répertoire national des certifications professionnelles  
Expert en psychomotricité à référentiel européen

Active

N° de fiche

**RNCP28192**

**Nomenclature du niveau de qualification :** Niveau 7

**Code(s) NSF :**

- 331 : Santé

**Date d'échéance de l'enregistrement :** 21-04-2022

## CERTIFICATEUR(S)

Nom légal	Nom commercial	Site internet
Institut supérieur de rééducation psychomotrice et de relaxation psychosomatique (ISRP)	-	<a href="http://www.isrp.fr">http://www.isrp.fr</a> ( <a href="http://www.isrp.fr">http://www.isrp.fr</a> )

## RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

### Activités visées :

L'expert en psychomotricité à référentiel Européen exerce dans des contextes pluridisciplinaires variés : sanitaire et médico-social, éducation, humanitaire, entreprise et recherche. Il intervient de manière autonome ou en collaboration avec d'autres professionnels. Il est également en lien dans la plupart des cas avec les membres de la famille ou les proches du sujet (soutien à la parentalité notamment). Il réalise lui-même les prestations ou les délègue à d'autres professionnels qu'il encadre, dont des psychomotriciens DE.

Dans le milieu sanitaire et médico-social il réalise, sur prescription médicale, des évaluations de situations cliniques complexes pour des sujets à tous les âges de la vie. Il rend compte de cette

évaluation dont il déduit un diagnostic psychomoteur et des conseils et recommandations à l'attention des personnes comme des institutions. Il est également en capacité d'élaborer un projet institutionnel économique structuré et de le manager.

Dans la professionnalisation et la formation il est en capacité de transmettre, enseigner comme élaborer des programmes en psychomotricité.

Dans l'entreprise il intervient sur l'organisation du travail, la conception des espaces ou se centre sur le (les) sujet(s). Pour ce faire il applique une démarche clinique avec diagnostic, recommandations et préconisations.

Dans le secteur de l'humanitaire il conçoit et applique des projets prenant en compte la dimension psychomotrice des populations.

Dans le domaine de la recherche il élabore des méthodologies d'investigation en psychomotricité, mène les travaux en équipe mono ou pluridisciplinaire. Il gère et suit les aspects financiers. Il communique les résultats.

Il assure principalement les activités suivantes :

- Expertise de situations complexes concernant un individu ou un collectif d'individus (entreprise, institution, projet humanitaire, ...)
- Expertise, recherche clinique et applications
- Professionnalisation des acteurs en psychomotricité
- Management d'une équipe et d'un budget

## **Compétences attestées :**

Les capacités attestées :

Bloc 1 - Expertise de situations complexes d'un individu ou d'un collectif (entreprise, institution, ...)

### 1.1. Diagnostic des situations complexes

dans le champ médico-social, humanitaire ou en entreprise, être capable de mener une analyse psychomotrice en identifiant les composantes et processus internes et externes pour élaborer une réflexion prospective, un projet institutionnel, dans le respect des règles d'éthique et de déontologie et en s'engageant sur des résultats.

### 1.2. Réalisation ou supervision de la réalisation du plan d'action

être capable de mettre en place un programme paramédical, éducatif, préventif, de concevoir et ajuster un cadre et un projet d'intervention individualisé ou collectif, en dynamisant l'investissement des acteurs et en répartissant leurs rôles.

### 1.3. Bilan de l'intervention

être capable de mener des pratiques d'auto-évaluation (collecte et analyse d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, synthèse).

Bloc 2- Expertise, recherche clinique et leurs applications

### 2.1. Conception d'un programme de recherche

être capable de choisir, élaborer et mettre en œuvre une méthodologie de recherche seul ou au sein d'un groupe (recension, problématisation, collecte des données, analyse scientifique quantitative, qualitative et mixte).

### 2.2. Contribution et/ou pilotage des programmes, des projets d'expertise et de conseil

être capable de mettre en œuvre un projet ou un programme, de le planifier, recruter et former les acteurs, contrôler le travail et le respect du cahier des charges.

### 2.3. Communication des résultats de travaux

être capable de publication scientifique dans au moins deux langues.

### Bloc 3- Professionnalisation des acteurs

#### 3.1. Transmission / enseignement

être capable de transmettre les connaissances, savoir-faire et savoir-être de la psychomotricité aux étudiants et professionnels français et étrangers et d'élaborer des programmes.

#### 3.2. Veille documentaire et autoformation

être capable de d'effectuer d'entretenir une veille documentaire scientifique et de l'analyser dans au moins deux langues.

être capable de communiquer lors de rencontres scientifiques.

#### 3.3. Constitution et suivi d'un réseau de partenaires (professionnels et institutionnels)

être capable de communiquer dans des rencontres professionnelles.

### Bloc 4 - Management d'une équipe et d'un budget

#### 4.1. Management des équipes de professionnels pluridisciplinaires, en cabinet ou institution (entreprise, humanitaire, médico-social, centres de bien-être et de loisirs, etc.)

être capable de manager des équipes mono et pluridisciplinaires (recruter, établir les besoins, élaborer la fiche de poste, accompagner, mener les entretiens, faire émerger la motivation, la coopération et l'investissement des collaborateurs, suivre la formation permanente, le développement professionnel continu et le gpec, mettre fin au contrat).

#### 4.2. Recherche et gestion un budget d'un projet / d'un programme ou d'une structure

être capable de l'élaborer un budget, le contrôler, l'ajuster et l'argumenter ; de prospecter clients et financeurs, de négocier et conclure un contrat, en appliquant les règles fiscales, comptables et légales des sociétés et associations.

## **Modalités d'évaluation :**

## **SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI**

### **Secteurs d'activités :**

Le cadre d'exercice le plus fréquent de l'Expert en Psychomotricité à référentiel Européen est le secteur public comme le secteur privé (entreprises, associations de droit privé, associations à but non lucratif, ONG, ...)

### **Type d'emplois accessibles :**

Selon l'ancienneté dans le poste – 2 à 3 ans pour devenir un professionnel confirmé - les différentes appellations du métier visé peuvent être les suivantes :

- Expert en Psychomotricité
- Psychomotricien coordinateur
- Enseignant / chercheur en psychomotricité
- Chef de projet / Chargé de projet

- Directeur et directeur adjoint d'établissement
- Consultant en Psychomotricité
- Formateur en Psychomotricité

### Code(s) ROME :

- J1412 - Rééducation en psychomotricité
- K1404 - Mise en oeuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics
- K1403 - Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire

### Références juridiques des réglementations d'activité :

L'exercice de la profession est réglementé par les articles L 4332-1 et suivants, et les articles R 4332-1 et suivants du Code de la Santé Publique.

Article L 4332-1 : « Est considérée comme exerçant la profession de psychomotricien toute personne qui, non médecin, exécute habituellement des actes professionnels de rééducation psychomotrice, définis par décret en Conseil d'État pris après avis de l'Académie nationale de médecine. Les psychomotriciens exercent leur art sur prescription médicale. »

## VOIES D'ACCÈS

### Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences :

### Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Jury de formation 1 Représentant de l'Universidad de Murcia 1 Membre de l'équipe enseignante ISRP 1 Personnalité extérieure reconnue en psychomotricité
En contrat d'apprentissage	X		Jury de formation 1 Représentant de l'Universidad de Murcia 1 Membre de l'équipe enseignante ISRP

			1 Personnalité extérieure reconnue en psychomotricité
Après un parcours de formation continue	X		Jury de formation 1 Représentant de l'Universidad de Murcia 1 Membre de l'équipe enseignante ISRP 1 Personnalité extérieure reconnue en psychomotricité
En contrat de professionnalisation	X		Jury de formation 1 Représentant de l'Universidad de Murcia 1 Membre de l'équipe enseignante ISRP 1 Personnalité extérieure reconnue en psychomotricité
Par candidature individuelle		X	-
Par expérience	X		IDEM

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

## LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

**Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non**

## BASE LÉGALE

**Référence au(x) texte(s) règlementaire(s) instaurant la certification :**

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
--------------------	----------------------

**Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :**

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Arrêté du 07 avril 2017 publié au Journal Officiel du 21 avril 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Expert en psychomotricité à référentiel européen" avec effet au 08 juillet 2011, jusqu'au 21 avril 2022.

**Référence autres (passerelles...) :**

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
--------------------	----------------------

**Date du premier Journal Officiel ou Bulletin Officiel : 21-04-2017****POUR PLUS D'INFORMATIONS****Statistiques :****Lien internet vers le descriptif de la certification :**

ISRP

Twitter ISRP (<http://twitter.com/institutisrp>)Site ISRP (<http://www.isrp.fr>)Google+ ISRP (<http://plus.google.com/+isrpfr>)Facebook ISRP (<http://www.facebook.com/isrp.ifp>)LinkedIn ISRP (<http://www.linkedin.com/edu/school?id=359002&trk=edu-hp-follow-name>)Site MIP (<http://www.ingesport-fi.com/curso/master-internacional-de-psicomotricidad/>)**Organisme(s) préparant à la certification :**

<b>Nom légal</b>	<b>Rôle</b>
ISRP - REGION	Habilitation pour former et organiser l'évaluation
INSTIT SUPERIEUR REEDUC PSYCHOMOT RELAXA	Habilitation pour former et organiser l'évaluation

**Fiche au format antérieur au 01/01/2019**

**(<https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/enregistrementDroit/dowr>)**